



FONDATION LETZEBUERGER POMPJEEN

- établissement d'utilité publique -
Approuvé par Arrêté Grand-Ducal du 16 octobre 1992

BUDGET 2022			
RECETTES		DÉPENSES	
	EUR		EUR
Rémunération de fonds propres		Frais administratifs	
Intérêts reçus		Frais de bureau	70
Dons reçus	100	Frais financiers	
		Frais de compte	30
		Dons	
		Aides accordées par la Fondation	1.000
		Autres	
			0
Perte de l'exercice	1.000	Résultat de l'exercice	
TOTAL RECETTES	1.100	TOTAL PASSIF	1.100

Claude Marson
Trésorier

Marc Mamer
Président